



Le 6 octobre 2016

L'honorable John McCallum
Ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6
john.mccallum@parl.gc.ca

Monsieur le Ministre,

Le 2 septembre 2015, le corps du petit Syrien Aylan Kurdi s'échouait sur la côte turque; la nouvelle a fait la une des médias internationaux et a incité la communauté internationale, de même que les Canadiennes et Canadiens d'un océan à l'autre, à réagir à la crise tragique des réfugiés syriens. Ce qui en est découlé a été une initiative du Premier ministre qui a fait écho à l'intérêt de la population canadienne et l'a pressée de passer à l'action. La réponse du Canada à la tragédie des réfugiés syriens et, par ricochet, à celle des réfugiés de plusieurs autres nationalités, a pris une ampleur historique.

Permettez-moi de vous féliciter et, avec vous, le gouvernement du Canada, pour toutes les décisions prises au cours des 12 derniers mois en vue de motiver, de soutenir et de dynamiser les hommes et les femmes de notre pays en les invitant à devenir des agents d'espérance et de protection dans le cadre du Programme canadien de parrainage privé de réfugié (PPPR). L'image du Canada comme leader mondial de l'aide humanitaire a retrouvé le rang qui avait été le sien pendant des années. Je vous en suis reconnaissant.

Mais, en même temps que l'expansion rapide et emballante du programme de parrainage canadien pendant la dernière année, des problèmes de croissance se sont également manifestés. Je vous écris au nom de commettants diocésains et de nombreux intervenants engagés dans le parrainage à travers le pays, pour attirer votre attention sur un certain nombre de soucis persistants. J'espère que vous prendrez au sérieux les problèmes que je vous signale ici, et que vous adopterez sans tarder les mesures nécessaires pour remédier aux failles qui ont surgi.

Au sujet du traitement des demandes de réfugiés syriens en attente, j'attire votre attention sur le fait que plusieurs groupes de parrainage qui ont depuis longtemps présenté des demandes attendent toujours l'arrivée des réfugiés. Les Canadiennes et les Canadiens ont été invités à passer à l'action quand le gouvernement a promis des délais de moins de deux mois pour l'arrivée des réfugiés : en effet, il s'était d'abord fixé pour objectif de faire entrer 25 000 Syriens et Syriennes au Canada entre le début novembre et la fin décembre 2015.

Les attentes des citoyennes et des citoyens se sont naturellement inscrites dans ce contexte à court terme, et ils ont pris leurs décisions en conséquence. La planification pour l'établissement et l'intégration, et notamment les arrangements pour l'hébergement, ont mené les gens à signer des baux et à payer des loyers dans un contexte où on attendait instamment l'arrivée des nouveaux arrivants.

Les retards de traitement ont déjà entraîné des pertes financières importantes pour les groupes de parrainage et l'extension des délais risque de faire qu'il n'y aura plus assez de ressources au moment où débutera la période du parrainage proprement dit, soit après l'arrivée des réfugiés. Il va sans dire que le niveau d'inquiétude et d'angoisse a subi une hausse considérable parmi les groupes de parrainage, spécialement chez ceux qui ne disposent que de ressources limitées. Ces retards affectent la viabilité des demandes de parrainage en attente, dont plusieurs sont maintenant compromises du fait des coûts supplémentaires associés à l'entretien de logements vacants.

Le gouvernement a su tabler sur la générosité des Canadiennes et des Canadiens pour marquer des points sur le plan politique. En conséquence, il a réussi à atteindre son objectif et à recevoir 25 000 Syriens et Syriennes au Canada avant la fin février 2016. Ce qui n'aurait pas été possible sans l'appui du public canadien et celui de la communauté des organismes de parrainage.

Le gouvernement du Canada doit maintenant faire preuve de diligence et prendre immédiatement des mesures pour respecter l'intérêt du pays en traitant le plus rapidement possible les cas encore en attente.

Évidemment, les arrivées reportées et le manque de communications claires et transparentes au sujet du statut des cas en attente risquent de miner la foi des Canadiennes et des Canadiens en la capacité du gouvernement de tenir parole. Ces faits pourraient un jour empêcher le gouvernement d'atteindre d'autres objectifs en matière d'immigration, au fur et à mesure que l'intérêt et la confiance qu'avait éveillés le programme de parrainage continuent de s'estomper avec la faiblesse des résultats manifestés.

Ce que je crains, en fin de compte, c'est que des obstacles opérationnels et de procédure et l'absence de volonté politique pour imposer un traitement efficace des dossiers aient un effet diamétralement opposé à l'élan de générosité suscité par la tragédie du petit Aylan Kurdi. Le fait que le Bureau central d'examen d'IRCC à Winnipeg n'accélère plus le traitement des demandes syriennes est un autre coup contre l'élan que le gouvernement fédéral avait contribué à susciter, et qui est en train de s'étioler.

Je vous prie de prendre des dispositions afin d'accélérer par tous les moyens possibles le traitement des demandes syriennes, étant donné le contexte concret dans lequel les Canadiennes et les Canadiens ont été incités à répondre aux besoins de cette population particulière. Par ailleurs, par souci d'équité et de non-discrimination, votre ministère devra accélérer le traitement des demandeurs syriens en même temps que celui de tous les groupes de réfugiés. Il n'est ni raisonnable ni équitable qu'une famille afghane au Pakistan doive attendre 75 mois, ou qu'un

réfugié érythréen en Égypte doit attendre 55 mois pour que leurs demandes de parrainage soient traitées; ce genre de dérapage est cruel et absurde pour un programme qui cherche à sauver des vies humaines.

Alors que le nouveau gouvernement a eu le mérite de prendre des mesures pour recentrer l'immigration sur l'humanitaire et sur la famille, j'ai tout lieu de croire que le gouvernement prendra d'autres dispositions pour renforcer l'intégrité du programme canadien de réinstallation en remédiant aux problèmes décrits ci-dessus. Le gouvernement devra aussi intervenir pour gérer de manière plus transparente les attentes des parrains, en veillant à ce que les communications avec les intervenants soient claires et en appliquant une méthode de traitement efficace et équitable pour tous les réfugiés, de même qu'en collaborant étroitement avec les gouvernements provinciaux et municipaux pour s'assurer que les infrastructures et les systèmes d'appui nécessaires soient mis en place et adéquatement financés. C'est en fonction de ces attentes que les Canadiennes et les Canadiens demanderont des comptes au nouveau gouvernement et ce sont les résultats que nous espérons vivement voir se concrétiser.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments distingués.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Douglas Crosby', with a small cross symbol to the left.

Mgr Douglas Crosby, OMI
Évêque de Hamilton et
Président de la Conférence des évêques
catholiques du Canada